

Avant de partir

Vous quittez la FBM prochainement? Votre contrat UNIL arrive à échéance?

Voici quelques informations concernant vos accès informatiques et la gestion de vos données en vue de votre départ :

Accès informatiques



Vos accès aux ressources informatiques de la FBM et de l'UNIL (applications, sites, serveur NAS, Wifi, etc.) seront automatiquement bloqués dès la fin de votre contrat. Néanmoins, sur justification écrite fournie par votre responsable hiérarchique, il est possible de demander la prolongation de leur validité. Pour ce faire, veuillez contacter le support informatique FBM (50 94 ou supportfbm@unil.ch) en précisant les accès que vous souhaitez conserver ainsi que la date de leur expiration.

Boîte e-mail UNIL



Votre boîte de messagerie reste ouverte pendant 6 mois après la fin de votre contrat. Nous vous recommandons d'activer le [répondeur automatique](#) pour signaler votre absence. Pour demander sa fermeture immédiate, veuillez contacter le support informatique FBM (50 94 ou supportfbm@unil.ch) qui se chargera de transmettre votre requête au Centre informatique de l'UNIL.

Gestion de vos données



Veillez rassembler et trier vos informations. Assurez-vous d'avoir transféré toutes vos données professionnelles stockées sur vos équipements de travail vers un répertoire partagé adéquat [des arborescences à votre disposition sur les infrastructures institutionnelles de stockage](#). Après votre départ, conformément à notre charte (Art. 6.6.5 Stockage et confidentialité des données), votre ordinateur de travail sera réinstallé et **les données restantes non triées et laissées dans d'éventuels répertoires nominatifs sur les infrastructures institutionnelles de stockage seront supprimées dans les 30 jours.**

Si vous bénéficiez d'un espace de stockage en ligne [SWITCHdrive](#), veuillez prendre note que celui-ci sera également fermé 6 mois après votre départ. Vous pourrez continuer à consulter les données que vous aurez téléchargées en local sur votre machine privée mais il ne sera plus possible de les synchroniser entre vos appareils et de les partager.

Contact et informations

Le [Service informatique FBM](#) se tient à votre disposition si vous avez des questions ou pour vous aider dans ces démarches. Vous trouverez des informations plus détaillées concernant le [blocage et la fermeture de votre](#)

[compte UNIL](#) sur le site du Centre informatique de l'UNIL.

Illustrations: flaticon.com - madebyoliver, freepik, alfredo Hernandez